

BULLETIN D'ADHÉSION MEMBRE BIENFAITEUR



"Devenir Membre Bienfaiteur, c'est apporter son soutien, sa confiance et son aide à la réalisation des missions portées par la compétence et le dévouement de tous les bénévoles de notre ONG."

Philippe Besson, Président Fondateur de Pompiers de l'Urgence Internationale



Nom : Prénom :

Adresse :

BP et Code Postal : Ville :

Téléphone

E-mail :

Je souhaite rejoindre l'association Pompiers de l'Urgence Internationale en qualité de **Membre Bienfaiteur**.

Par cette adhésion, j'apporte mon soutien aux actions humanitaires et aux interventions de secours d'urgence menées auprès des populations touchées par des catastrophes naturelles ou humanitaires.

En tant que membre bienfaiteur, je serai invité à participer à l'Assemblée Générale de PUI.

Cotisation annuelle membre bienfaiteur : **15€** Fait à le

Pompiers de l'urgence internationale certifie sur l'honneur que les dons et versements reçus ouvrent droit à la réduction d'impôts prévue à l'article 200 du CGI et à l'article 238 bis du CGI.

RETOURNEZ CE BULLETIN ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT :

Par chèque libellé à l'ordre de
"Pompiers de l'Urgence Internationale"
accompagné de ce bulletin à l'adresse suivante :

Pompiers de l'Urgence Internationale
1, Avenue de l'Abattoir - 87000 LIMOGES

En ligne, paiement par PayPal ou carte bancaire.
Retourner ce bulletin par mail :
contact@pompiers-urgence.org

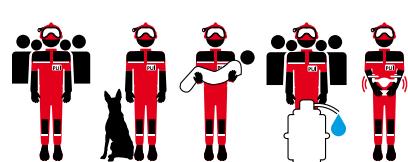


1, Avenue de l'Abattoir - 87000 LIMOGES

Tél. : 05 87 41 18 26

contact@pompiers-urgence.org

www.pompiers-urgence.org



Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 (J.O n°9 du 26 février 2005). N° SIRET : 485 014 518 00040.

Agrément départemental de sécurité civile du 27 avril 2020. Trophée de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat en date du 6 avril 2008. Reclassification par INSARAG/NATIONS UNIES en équipe USAR MEDIUM le 24 Novembre 2021. Reconnue d'utilité publique, conformément à la parution au Journal Officiel du 29 septembre 2023.